

**SYNDICAT MIXTE POUR L'EXPLOITATION
DU STADE COUVERT REGIONAL**

Département du
PAS-DE-CALAIS

**EXTRAIT DE REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Arrondissement
de LENS

Séance du 03 Avril 2024

Objet : - Vote du débat d'orientation budgétaire 2024 sur la base du rapport d'orientation budgétaire

L'an deux mil vingt-quatre, le 03 Avril, le Comité Syndical s'est réuni « salle de réunion de l'Arena Stade Couvert » sous la présidence de Monsieur Antoine SILLANI, à la suite d'une convocation en date du 24 Février 2024.

Présents : Monsieur Antoine SILLANI, Madame Valérie BIEGALSKI Madame Emilie BOMMART, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Sébastien HENQUENET, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Patrick CANIVEZ

Excusés : Madame Mady DORCHIES-BRILLON, Madame Cathy DESFONTAINES, Monsieur Serge MARCELLAK, Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Monsieur Ludovic LOQUET, Madame Maryse CAUWET, Madame Emmanuelle LEVEUGLE, Madame Stéphanie GUISELAIN, Monsieur Joachim GUFFROY

Chaque membre du Comité syndical a été destinataire préalablement au comité syndical du rapport d'orientation budgétaire ci-annexé, dont Madame la Présidente donne lecture.

Un débat sur ce rapport se déroule ensuite autour des axes stratégiques suivants :

- La poursuite de la maîtrise constante des coûts de fonctionnement,
- La participation des membres du Stade Couvert reste maintenue au même niveau que 2023,
- Les modalités de versement des participations des membres du syndicat.

Le Comité syndical prend acte qu'un débat a eu lieu.

Les membres du Comité syndical, au vu des orientations proposées lors du débat d'orientation budgétaire, ont exprimé la volonté de poursuivre autour des axes débattus.

Le Comité syndical approuve les orientations discutées lors du débat d'orientation budgétaire 2024 sur la base du rapport ci-annexé.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, par vote

- Pour 12
- Contre 0
- Abstention 0

- PREND ACTE du Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) et du Débat sur les Orientations Budgétaire (DOB).

- APPROUVE les orientations budgétaires pour l'exercice 2024 telles qu'elles ont été définies et débattues.

« Ont signé au registre les Membres présents »

Délibération rendue exécutoire, compte tenu de la réception en Sous Préfecture le
de la publication le

Pour extrait conforme :
Le Président,
Antoine SILLANI